

**OBJET     REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**  
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011**

---

Par délibération en date du 18 décembre 2010 (rapport n° 2010/7-07), le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2011 de la Régie Marché & Droits de Place qui, conformément aux dispositions légales applicables à ce type de structure, s'équilibrait en dépenses et recettes à respectivement :

**2 280 000,00 Euros pour la section Investissement**  
**1 500 000,00 Euros pour la section Fonctionnement.**

Toutefois, comme il convient de tenir compte des résultats issus de l'exécution du budget de l'exercice 2010. Il apparaît nécessaire d'apporter certaines modifications au Budget Primitif 2011 suscité.

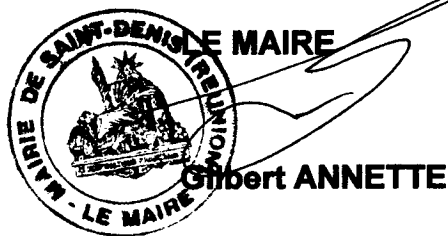
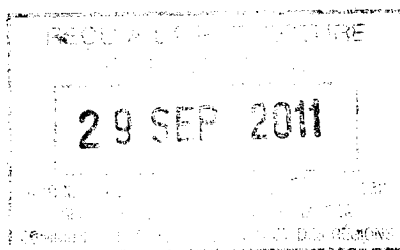
D'où les propositions du Budget Supplémentaire 2011 de la Régie Marchés & Droits de Place qui s'établissent à :

**370 000,00 € pour la section Investissement**  
**1 835 959,58 € pour la section Fonctionnement**

Je vous demande donc :

D'approuver le Budget Supplémentaire 2011 de la Régie Marchés & Droits de Place tel qu'il figure en annexes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**OBJET REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/5-09 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Maximilien ASSABY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale et Economie Marchande / Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

*4 abstentions  
(dont 1 vote par procuration)*

*pour*

*Mme Patricia HOARAU, Mme Carmen ALLIE  
et M. Jean-Michel BARDIERE*

*autres élus présents et mandatés*

Approuve le Budget Supplémentaire 2011 de la Régie Marchés & Droits de Place tel qu'il figure en annexes et qui s'établit à :

**370 000,00 € pour la section Investissement  
1 835 959,58 € pour la section Fonctionnement**

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 26 SEP. 2011

